

Argumentatif

[Forme de discours](#) qui vise à démontrer, prouver ou encore convaincre, persuader. Le texte argumentatif a pour but de défendre une [thèse](#), en donnant des [arguments](#) et des [exemples](#), autrement dit en utilisant l'[argumentation](#). Ces éléments s'enchaînent grâce aux [liens logiques](#).

On établit une distinction entre :

- démontrer qui consiste à prouver par un raisonnement, avec des arguments logiques et des faits.
- convaincre en s'appuyant principalement sur la raison, en donnant des arguments rationnels.
- persuader : dans ce cas, on cherche davantage à agir sur les sentiments du destinataire pour provoquer son [adhésion](#).

Corrélat : [Essai Littérature d'idées](#) [Montage](#) [Point de vue](#) [Syllogisme](#) [Antithèse](#) [Genre](#)

Argumentation

Ensemble d'idées logiquement reliées afin de démontrer, de défendre une [thèse](#). Comporte des [arguments](#), des [exemples](#), des [liens logiques](#). Elle produit un texte [argumentatif](#).

Corrélat : [Concession](#) [Dialectique](#) [Polémique](#) [Prolepse](#)

Argument

Un argument est un élément de raisonnement destiné à prouver qu'une [thèse](#) est vérifiée. Contrairement à l'[exemple](#), l'argument est abstrait, c'est une idée, une justification, un élément de preuve.

On considère généralement qu'un argument n'est valable que s'il est :

- clairement formulé.
- en lien avec la [thèse](#).
- illustré par un [exemple](#) précis.
- distinct d'un cas particulier (il est général).

Corrélat : [Argumentatif](#) [Argumentation](#) [Concession](#) [Objection](#) [Réfuter](#) [Sophisme](#)

Exemple

Dans un texte [argumentatif](#), l'exemple est destiné à illustrer un [argument](#). Il n'est valable que s'il est précis. Suivant le cas, il peut être puisé dans les lectures personnelles, dans sa propre expérience ou encore dans l'actualité.

Les exemples doivent être entièrement rédigés : dans un travail écrit, on évitera de mettre simplement un exemple entre parenthèses.

Ils sont le plus souvent introduits par des [liens logiques](#) ou par des tournures adaptées, comme :

« Une bonne illustration serait... », « On peut citer le cas de... » etc.

Causalité

Rapport qui unit la [cause](#) à l'effet. Un rapport de causalité fait donc intervenir des [liens logiques](#) de [cause](#) et de [conséquence](#).

Cause

Ce qui détermine une chose, ce qui entraîne un résultat, ce qui provoque une [conséquence](#). Elle peut être introduite par : *parce que, puisque, comme, à cause de, grâce à, du fait de...*

Conséquence Ce qui découle d'un principe, d'un fait, ce qui résulte d'une [cause](#) : Les conséquences du mauvais temps.

Elle est introduite par: *Donc, par conséquent, si bien que, de sorte que... etc.*

Déduction Opération logique qui consiste à passer d'une étape à l'étape suivante, souvent sous la forme de passage d'une [cause](#) à une [conséquence](#).

La déduction peut aussi avoir un sens plus particulier qui s'oppose alors au sens de « [induction](#) »: c'est le passage du général au particulier (à partir d'une loi, de la théorie, on en déduit des [conséquences](#) sur un fait particulier)

Induction Type de raisonnement qui consiste à passer du particulier au général. Cela signifie qu'à partir d'un fait, d'un cas singulier ou d'une série de faits, on aboutit à une idée, par généralisation. C'est un raisonnement très fréquent dans les sciences expérimentales : on réalise une série d'observations, d'expériences, et à partir de celles-ci on dégage des lois générales.

Connecteur Les connecteurs sont des termes qui établissent un lien entre deux [énoncés](#). Ils sont aussi appelés « [liens logiques](#) »

Liens logiques On les appelle aussi *mots de liaison* ou *connecteurs logiques*. Ils servent à assurer les articulations et la progression d'un texte. Les principaux types de liens logiques sont:

Liens temporels : Autrefois, jadis, aujourd'hui, de nos jours...

[Cause](#) : Parce que, en effet, puisque...

[Conséquence](#) : Donc, par conséquent, on peut en déduire que...

[Addition](#) : De plus, par ailleurs, et ...

[Concession](#) : Certes, bien sûr, évidemment, malgré...

Opposition : Mais, en revanche, à l'inverse, cependant...

Corrélat : [Argumentatif](#) [Argumentation](#) [Causalité](#) [Connecteur](#) [Exemple](#)

Addition Fait d'ajouter quelque chose. Le mot désigne aussi une relation logique où une nouvelle idée s'ajoute aux idées précédentes.

Elle peut être introduite par des mots comme :

Et, de plus, par ailleurs, en outre, d'autre part etc.

Concession Stratégie d'[argumentation](#) qui consiste à admettre, dans un premier temps, un [argument](#) qui ne va pas dans le sens de la [thèse](#), pour l'opposer ensuite à un [argument](#) qui, lui, permet de défendre la [thèse](#).

Ex: *Certes, cette série télévisée est très longue (concession), mais elle est passionnante.*

La concession est introduite par « certes », ou « bien sûr », « évidemment », « malgré », « en dépit de » etc.

Elle est en général suivie d'une opposition.

Le mot peut également désigner l'action d'accorder un avantage à un adversaire dans une discussion, une négociation; cet avantage. Ce que l'on admet, ce que l'on concède.

Objection [Argument](#) qui sert à [réfuter](#) une [thèse](#). Dans un travail écrit, les objections se trouveront le plus souvent dans la [réfutation](#).

Corrélat : [Prolepse](#)

Réfuter Faire une [réfutation](#), c'est-à-dire contrer un [argument](#), une [thèse](#). Rejeter un raisonnement en en démontrant la fausseté par des preuves contraires ; démontrer la fausseté de ce que quelqu'un affirme.

Corrélat : [Objection](#) [Prolepse](#) [Dialectique](#)

Réfutation Démonstration qui combat une [thèse](#) pour en montrer les faiblesses ou la fausseté. Fait de [réfuter](#). SYN. : [antiithèse](#).

Corrélat : [Dialectique](#) [Objection](#)

Antithèse [Figure de style](#) qui met en parallèle des mots qui désignent des réalités opposées. Elle est souvent renforcée par un [parallélisme de construction](#).

Ex : Certains aiment la [nuit](#) comme d'autres vénèrent le [jour](#).

L'antithèse ne doit pas être confondue avec l'[oxymore](#).

Le mot également utilisé pour définir, dans un texte [argumentatif](#), la [réfutation](#) (utilisée en particulier dans le cas d'un plan [dialectique](#)).

Corrélat : [Antonyme](#) [Synthèse](#)

Dialectique Ensemble des moyens mis en oeuvre dans la discussion en vue de démontrer, [réfuter](#), emporter la conviction. [Argumentation](#), logique, raisonnement.

Méthode de raisonnement, plan, qui consiste à analyser la réalité en mettant en évidence les contradictions de celle-ci et à chercher à les dépasser (ex: plan en trois parties : [thèse](#), [réfutation](#), solution ou encore [thèse](#), [antiithèse](#), [synthèse](#))

Polémique [Argumentation](#) agressive dirigée contre un adversaire particulier.

Débat violent opposant des idées. Adj : qui suppose une attitude critique.

[Registre](#) polémique : il se manifeste à partir d'un désaccord profond sur un sujet donné, l'auteur combattant des personnes ou des [thèses](#) sur un [ton](#) violent. On peut y trouver les procédés de l'exagération ([hyperboles](#), superlatifs), des termes dont les [connotations](#) sont très négatives ou dévalorisants ([péjoratifs](#)), de figures de l'[ironie](#), des critiques etc.

Corrélat : [Pamphlet](#) [Controverse](#)

Registre Un des rôles de la littérature est de fixer des émotions et des mouvements de sensibilité, qui peuvent être échangés même à grande distance dans le temps et dans l'espace. Les registres sont la manifestation par le langage de ces grandes catégories d'émotion et de mouvements de sensibilité. La joie, l'angoisse, la colère, l'indignation, l'admiration, la plainte, la compassion, la méfiance, le doute, y trouvent des formes d'expression multiples. On est conduit à désigner comme registres ces « attitudes », en relation avec les émotions fondamentales.

On peut donc dire, en résumé, que le registre est l'impression particulière qui est produite par un texte sur la sensibilité du lecteur.

On peut retenir comme principaux registres : le [tragique](#), le [comique](#), le [polémique](#), l'[épique](#), le lyrique (voir [lyrisme](#)) (et [élégiaque](#)), le [didactique](#), l'épidictique (admiration ou blâme), le [satirique](#) (dont l'ironique [voir [ironie](#)]), le [pathétique](#), le [fantastique](#) et le délibératif.

NB :

1. ne pas confondre cette notion avec celle de [registre de langue](#) (= [Niveau de langue](#))
2. Il convient de signaler la relative imprécision de cette notion. Selon les sources, on trouvera signalés comme des registres des notions qui ne le sont pas ailleurs etc. La liste donnée ci-dessus est donc à considérer comme indicative.

Corrélat : [Tonalité](#) [Ton d'un texte](#)
